

2022-03.02.06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 3 février à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Braches sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 45
dont suppléés : 1

Membres représentés : 11

Votants : 56

Date de la convocation
28 janvier 2021

Secrétaire de séance :
Mme DOUAY Sonia

Messieurs BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HOLLINGUE Rémy, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, DEPRET Patrick, MOURIER Francis, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, NOCHEZ Didier, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel, VIOLLETTE Paul

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PATRICE-BOURDELLE Christine de M. DURAND Pierre, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. DOVERGNE Alain de M. CHARLES Gilles, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ de M. Lamotte Dominique, Mme DAMAY de Mme RAMON Marie-Gabrielle, Mme DAMAY de Mme TESTART Laëtitia, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. SURHOMME de M. LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, MENARD Sergine, RAMON Marie-Gabrielle, ROSE Maryse-Corrinne, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, Messieurs DURAND Pierre, CHARLES Gilles, LAMOTTE Dominique, TEN Franck, DAMAY Jean-Michel, LEROY Jean-Maurice, TOURNIQUET Gautier, LOGEART Johan, CARON Hubert, DARCIS Philippe, LEGRAND Marc, PARENTY Vincent, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : ZAC DU SANTERRE – VENTE A RAPHAEL INVEST

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président Développement économique – Tourisme

Vu les échanges avec Monsieur RAPHAEL BIZOT, gérant de l'auto-école RAPHAEL, Parallèlement au projet de vente à la société LDSG (LF Equipement : M. DUBOIS) sur la ZAC du Santerre et à la nécessité d'une reconfiguration du foncier,

Au regard du courrier d'engagement de M. BIZOT, représentant la société RAPHAEL INVEST (le cas échéant, transmis en assemblée) précisant le projet d'achat à la CCALN des parcelles, telles qu'elles figurent dans le projet de division ci-joint :

ZK 123p2 pour une surface de 106 m²
ZK 127p2 pour une surface de 382 m²
ZK 151p2 pour une surface de 419 m²

soit une surface totale de 907 m² au prix de 8 € HT/m²

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil com

- entérine la vente des parcelles ci-dessus déterminées sur la ZAC du Santerre, au profit de **RAPHAEL INVEST**, dont le siège est à ROSIERES-EN-SANTERRE (80170), 11 Rue du Niger, identifiée au SIREN sous le numéro 750440887 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS, au prix de 8 € HT / m² (auquel s'ajoutera, le cas échéant la TVA sur marge), soit au total 7 256 € HT,
- confie les actes notariés liés à ce projet à Maître POINTIN, notaire à Hangest-en-Santerre,
- autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer les actes notariés et tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 03 FEVRIER 2022
à BRACHES

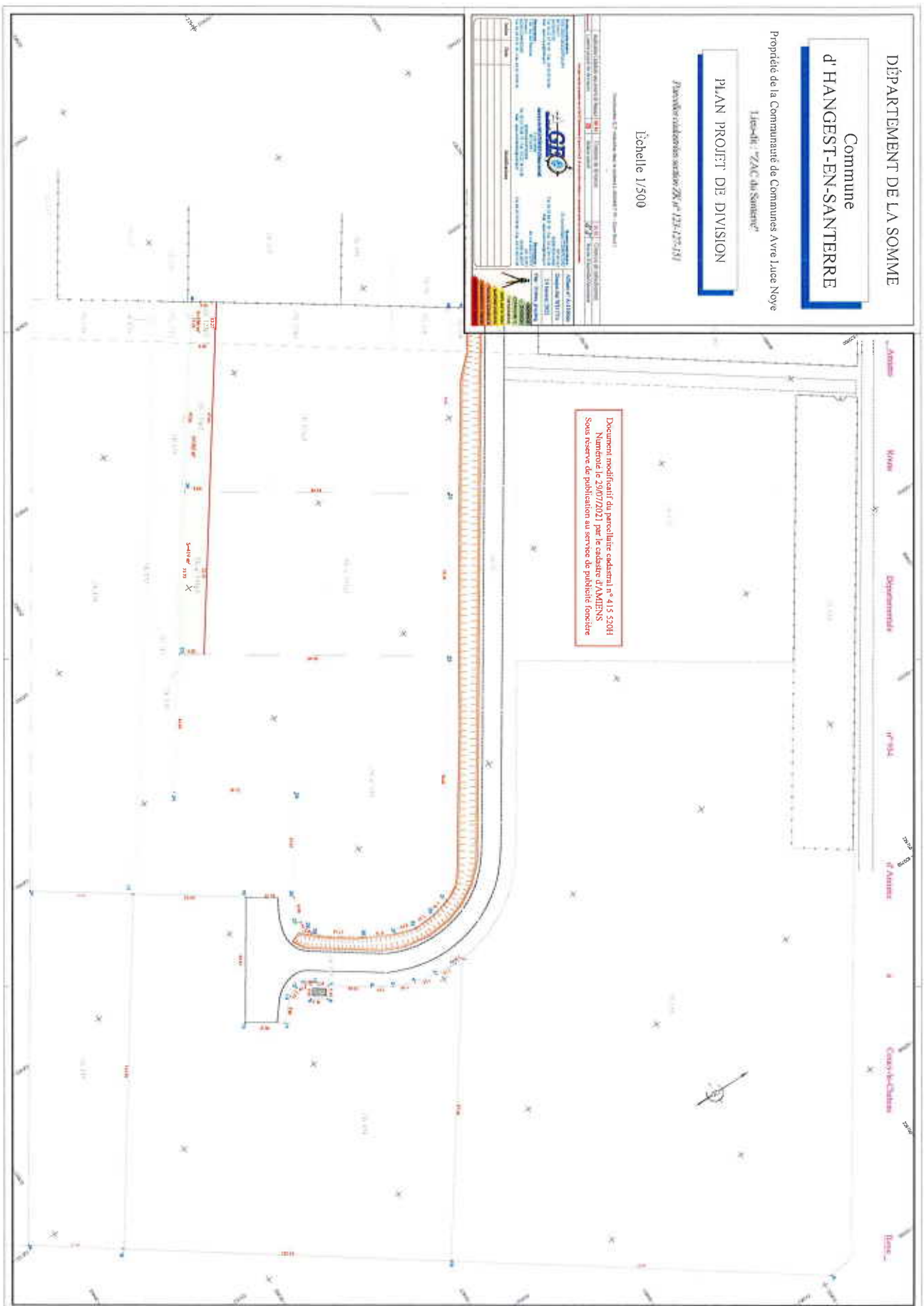
Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 08/02/22

Affiché le 08/02/22

Le Président,
Alain DOVERGNE



SLOW



Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20220203-2022_0302_06-DE

Département :
SOMME

Commune :
HANGEST-EN-SANTERRE

Section : ZK
Feuille : 000 ZK 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 19/01/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION



Projet LF / Auto École

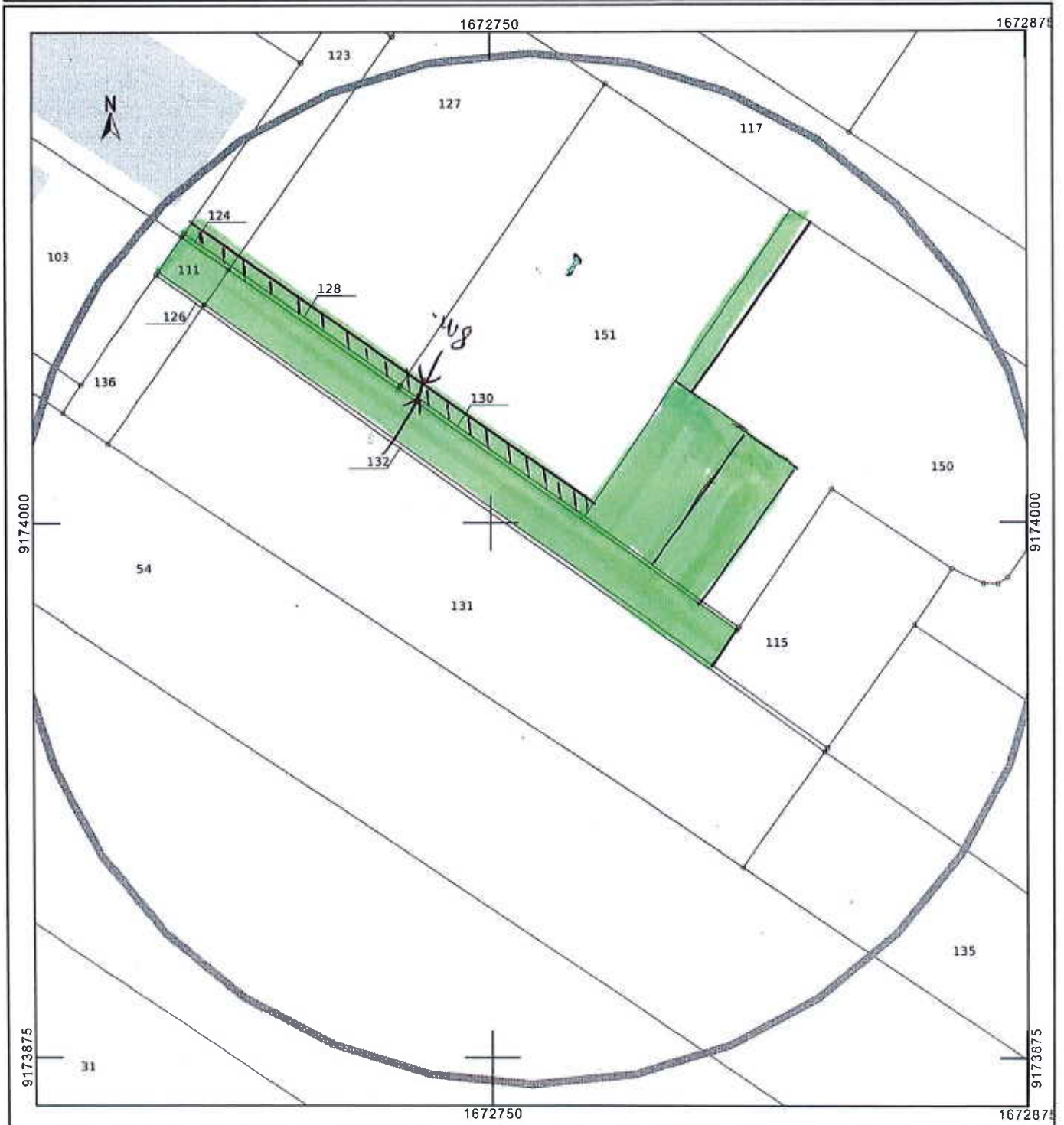


Rachat par Auto École
à la Com de Com.

par le centre des Impôts foncier suivant :
Service départemental des impôts
fonciers
1-3 rue Pierre Rollin 80023
80023 AMIENS CEDEX 3
tél. 03.22.46.83.28 -fax
sdif.somme.plgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Re: Projet d'acquisition ZAE du Santerre**De :** BIZOT RAPHAEL <raphael.bizot@me.com>

mar., 01 févr. 2022 19:16

Objet : Re: Projet d'acquisition ZAE du Santerre

📎 1 pièce jointe

À : Directrice générale des services <direction@avrelucenoye.fr>

Bonjour madame,

Je vous confirme l'intention de ma société ,EURL AUTO-ÉCOLE RAPHAËL immatriculée au RCS d'Amiens sous le numéro 750440877, d'acheter les parcelles indiquées dans votre précédent mail dont la superficie reste à préciser par un géomètre. Cette acquisition se fera sous réserve des échanges entre ma société et la société LDSG.

Une fois les ententes réalisées, le terrain sera goudronné pour permettre la continuité et certainement accroître mon activité.

Bien cordialement

Raphaël Bizot
Gérant
Auto-écoles Raphaël
Réseau CER
Roye/Moreuil/Rosières-en-Santerre

Raphaël Bizot

Le 26 janv. 2022 à 08:17, Directrice générale des services <direction@avrelucenoye.fr> a écrit :

Monsieur Bizot bonjour,

En vue de la vente des terrains sur la ZAC du Santerre et parallèlement au projet de LF Equipement : M. DUBOIS,

Pouvez - vous me confirmer par lettre d'engagement que :

- vous projetez d'acheter à la CCALN les parcelles, telles qu'elles figurent dans le projet de division ci-joint :

ZK 123p2 pour une surface de 106 m²

ZK 127p2 pour une surface de 382 m²

ZK 151p2 pour une surface de 419 m²

soit une surface totale de 907 m² au prix de 8 € HT/m²

- de dénommer l'acquéreur : est ce bien comme pour les précédentes ventes ?

La Société dénommée **RAPHAEL INVEST**, dont le siège est à ROSIERES-EN-SANTERRE (80170), 11 Rue du Niger, identifiée au SIREN sous le numéro 750440887 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS

- que cette acquisition répond à une reconfiguration du foncier consécutive à des échanges avec la Société LDSG